

Le français au collège

De la **6e** à la **3e**, les élèves développent progressivement des compétences solides en **lecture**, **expression écrite**, **expression orale** et **maîtrise de la langue**, qui est au cœur des apprentissages (grammaire, orthographe, conjugaison et vocabulaire). Les exigences évoluent au fil des années afin de conduire chaque élève vers une plus grande autonomie, une réflexion plus approfondie et une expression de plus en plus précise.

En lecture, les élèves découvrent des œuvres variées et construisent une véritable culture littéraire grâce à l'étude de textes, aux lectures personnelles et au **cahier du lecteur**, qui les accompagne dans leurs découvertes et nourrit leur réflexion.

En écriture, ils passent progressivement de récits et textes d'imagination à des productions plus élaborées, jusqu'à la maîtrise de **l'écrit de réflexion**, attendu en classe de 3e et évalué lors du diplôme national du brevet.

À l'oral, les activités de lecture expressive, d'échanges, de débats, d'exposés et de présentations développent leur aisance, leur capacité à argumenter et à prendre la parole avec confiance. Cette progression les prépare à **l'épreuve orale du brevet** ainsi qu'aux exigences du lycée.

Les apprentissages sont enrichis par des **sorties au théâtre et au cinéma**, qui permettent aux élèves de découvrir les œuvres autrement, de développer leur sensibilité artistique et d'établir des liens entre littérature, arts et culture.

Le programme EVARS est traité au gré des thèmes des textes abordés de la 6° à la 3°.

